



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DES EAUX

Année 2024

COMMUNE DE SAINT-NABORD

JUIN 2025



Mairie - 1 rue de l'église - 88 200 Saint-Nabord

03 29 62 06 22 03 29 23 05 30 info@saint-nabord.fr www.saint-nabord.fr

1 - NOTE LIMINAIRE :

- Nature du service : captage, adduction, traitement, stockage et distribution de l'eau sur le territoire de SAINT-NABORD
- Mode de gestion du service : gestion directe avec budget annexe.

2 - INDICATEURS TECHNIQUES :

- Nombre d'habitants : **4251** (dernières données INSEE).
- Nombre d'habitants desservis par le réseau d'eau potable : environ **4063**
- Capacité d'accueil touristique : **négligeable et sans incidence**.
- Ressources en eau :

Les ressources sont composées majoritairement de captages de sources (15 sources situées sur 13 emplacements) et d'un puits en nappe sis au lieudit « La prairie », dont le taux d'arsenic, parfois trop important, a été réduit en 2013 par la dilution avec l'eau du réseau de Fallières.

L'ensemble des captages ont fait l'objet de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et les périmètres de protection des ressources ont été réalisés.

Chaque zone de captage est entretenue par le service des eaux (débroussaillage régulier et vérification des éléments d'accès).

Les captages sont répartis sur l'ensemble du territoire (cf. plan annexe sources et réservoirs). De plus, ils sont souvent regroupés et collectés par une seule canalisation vers les stations de traitement, d'où une impossibilité de préciser les volumes prélevés par captage mais par groupe de captages.

Les volumes prélevés sont comptabilisés sur les sites de traitement selon les volumes 2024 ci-après :

- . Captages des Ruines et captage de l'Etang (vers La Rochotte): 64 488 m³
- . Captages de Grésifaing (3) et des Arpents (vers Grésifaing) : 69 464 m³
- . Captages des Chavannes, de Hautmantarde et de La Basse des Eaux (3) (vers Devant Chaumont): 76 920 m³
- . Captages des Vieux Prés (3) et des Prés du Joux (vers Fallières) : 104 135 m³
- . Puits de La Prairie (vers Grately): 1 317 m³

Soit un total prélevé de **316 324 m³** pour l'année 2024.

- Le traitement et le stockage:

La commune dispose de cinq stations de traitement permettant de traiter l'agressivité de l'eau, ces stations sont associées à cinq réservoirs (ou groupe de réservoirs).

L'eau est actuellement neutralisée par contact avec du calcaire marin. Cette méthode ne permet pas d'obtenir une conductivité conforme aux références de qualité de l'ARS. Pour se conformer à ces exigences, il faudrait convertir les stations de neutralisation de la manière suivante :

- Utilisation d'un substitut au calcaire marin de type calcaire terrestre ;
- Injection de CO₂
- Injection de soude

Il était programmé de convertir la station de FALLIERES en 2023 mais les nombreux autres travaux sur le réseau (renouvellements) n'ont pas permis de traiter ce sujet (1^{er} essai avant généralisation aux autres sites).

Les installations (stockage, traitement, pompage) sont reliées à un système de télégestion, dont le logiciel a été renouvelé fin 2021, permettant de répertorier de nombreuses données dont volumes en transit, les index des compteurs généraux, les taux de chloration, les alarmes intrusion, etc. La communication entre les sites et le PC se fait par système radio au lieu de lignes téléphoniques, ce qui est plus sécurisant (pas



d'interruption de lignes) et moins onéreux en fonctionnement, et il a été rajouté une protection parafoudre sur l'ensemble des sites.

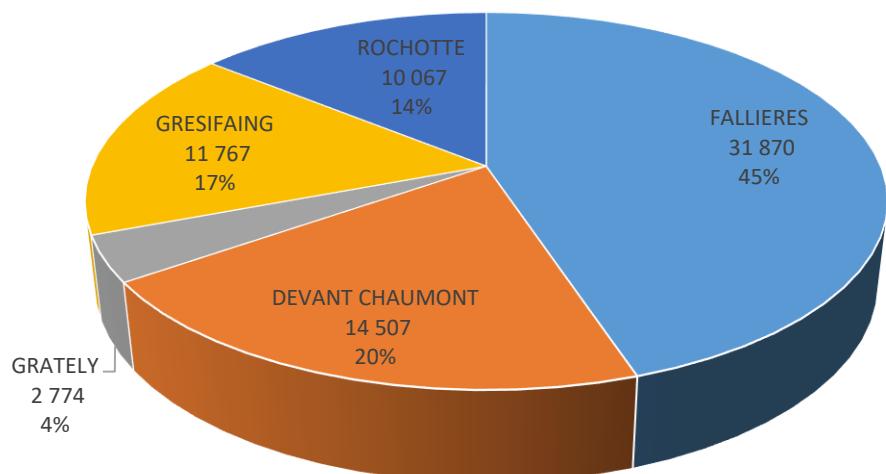
De plus, des visites régulières de ces installations sont effectuées par le personnel du service des eaux.

Par ailleurs, dans le cadre du plan Vigipirate, un plan communal de sauvegarde a été mis en place. Ce document fait l'objet de mises à jour si le besoin s'en fait sentir.

- La distribution:

La commune dispose d'un réseau de distribution d'une longueur totale d'un peu plus de 77 kilomètres (hors branchements) permettant l'alimentation des 2 123 abonnés sur les 5 réseaux distincts appelés UDI (Unité de Distribution).

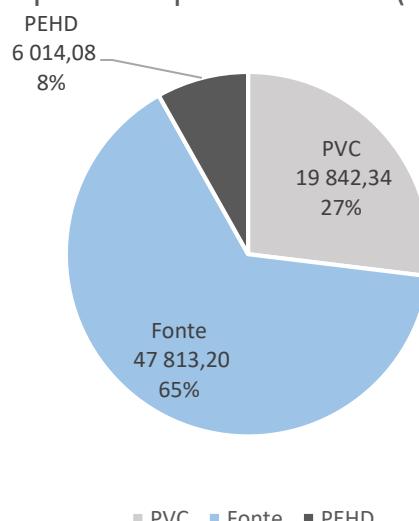
Répartition par UDI (en ml)



Cette répartition peut varier en cours d'année pour des besoins d'exploitation, notamment pour diminuer la sollicitation d'une ressource si celle-ci faiblit avec les périodes d'étiage. Ces modifications d'étendue de réseau sont principalement effectuées entre les réseaux de DEVANT-CHAUMONT, GRESIFAING et LA ROCHOTTE.

Ces réseaux sont constitués de conduites majoritairement en Fonte, en PVC et en PEHD, de diamètres compris entre 40 et 200 mm et dont la date de pose est comprise entre 1965 et aujourd'hui.

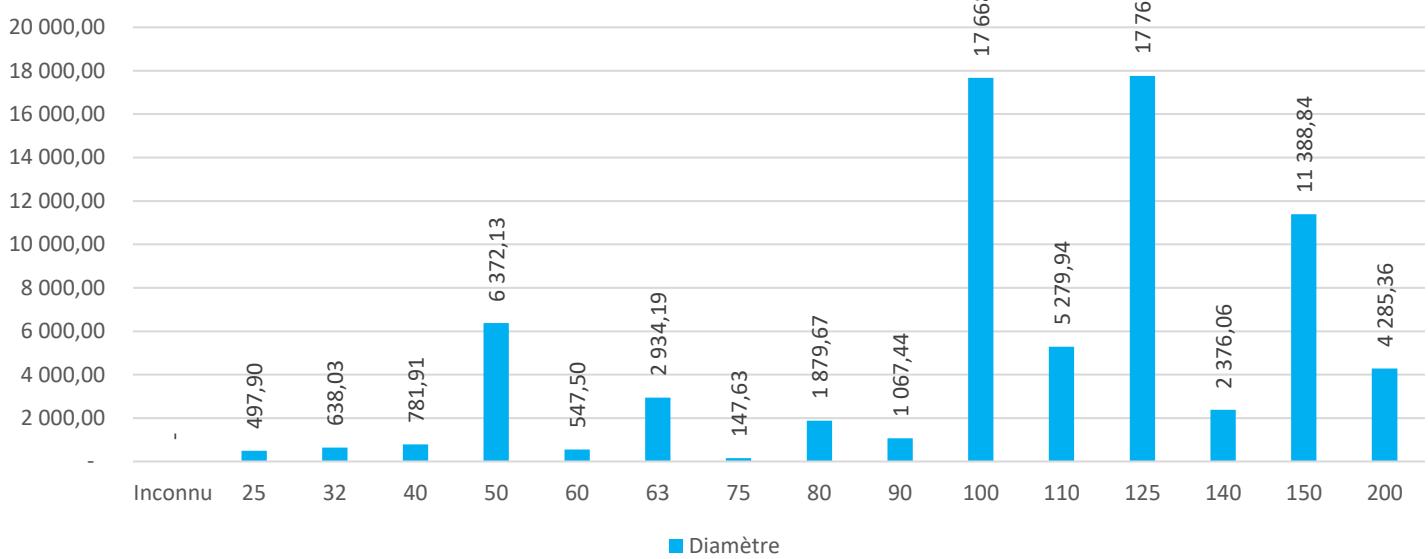
Répartition par matériaux (en ml)



Mairie - 1 rue de l'église - 88 200 Saint-Nabord

03 29 62 06 22 03 29 23 05 30 info@saint-nabord.fr www.saint-nabord.fr

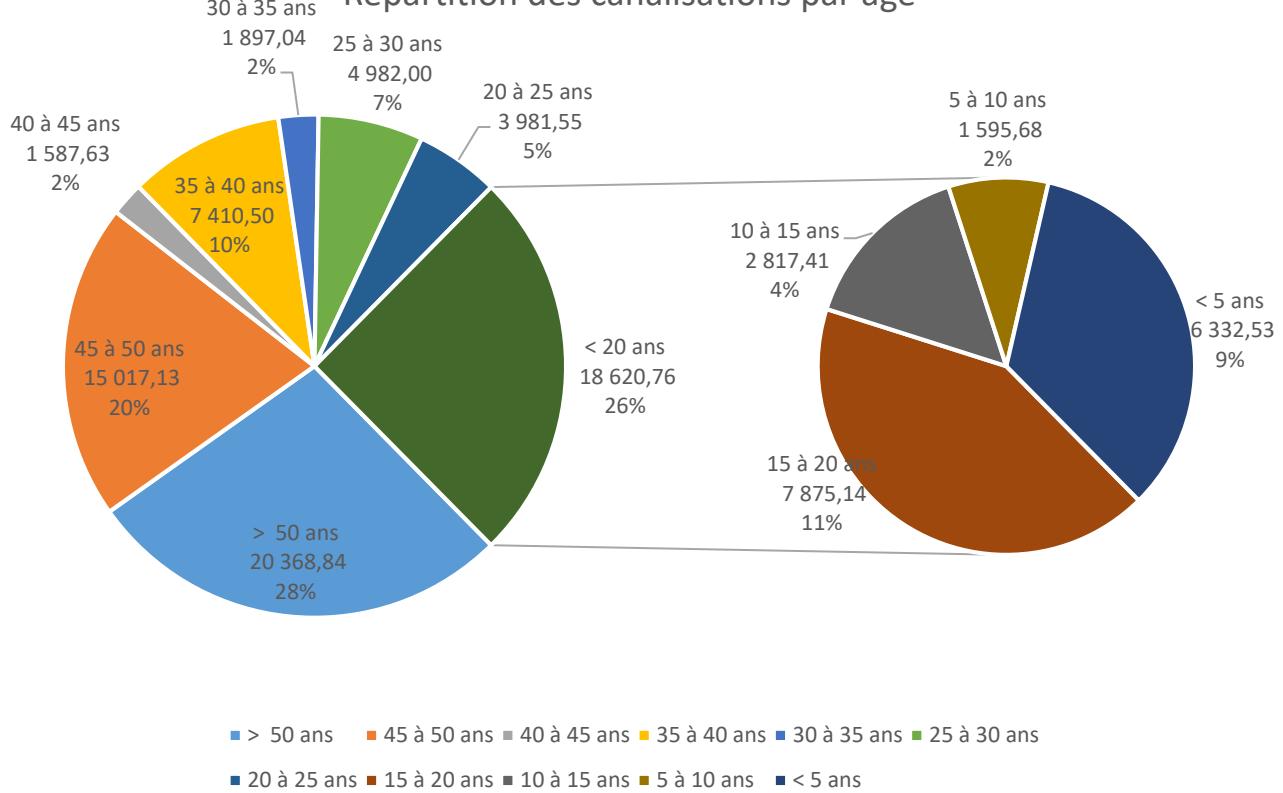
Linéaire par diamètre



Le réseau d'eau de SAINT-NABORD est relativement vétuste car plus de la moitié des canalisations ont plus de 40 ans (50%).

Mais les campagnes de renouvellement récentes ont permis d'améliorer cela : en 2021, 64% des canalisations avaient plus de 40 ans.

Répartition des canalisations par âge



De plus, il existe un cas particulier pour les canalisations en PVC datant d'avant 1980 :

La composition de ces canalisations induit que des molécules de chlorure de vinyle monomère (CVM) pourraient dans certains cas particuliers (faible débit notamment) migrer dans l'eau à partir de ces conduites PVC. Ces molécules sont potentiellement cancérogènes. Après 1980, le PVC posé a été d'une autre nature et ne présente plus ce type de problèmes.



Ces canalisations PVC d'avant 1980 ont été assemblées entre elles par collage (plus ou moins bien réalisé) par bouts de 6 m. Au raccord, il existe très souvent des fuites plus ou moins grandes selon la pression d'eau. Ce serait une double raison pour remplacer ces canalisations en urgence.

Sur la commune de SAINT-NABORD, le linéaire de canalisations en PVC posées avant 1980 correspond à un total de 14 434ml.

Certains tronçons de canalisation sont situés sous domaine privé et posent aujourd'hui des problèmes d'accès en cas de fuite. Lors de travaux de renouvellement, ces tronçons seront posés en domaine public.

- **Compteurs :**

L'eau est comptabilisée chez chaque abonné par des compteurs de ø approprié. Depuis plusieurs années, les compteurs sont équipés de capteurs pour relève à distance et sont régulièrement renouvelés vu leur durée de vie d'une quinzaine d'années.

Lors des travaux de renouvellement de canalisations et de branchements, les compteurs sont mis en limite de propriété dans des regards incongelables. Cela permet de mettre la limite de responsabilité du réseau en limite de propriété.

De plus, des compteurs de gros diamètre permettent de comptabiliser les volumes en sortie de réservoir (volumes distribués), les volumes internes aux réseaux (sectorisation) et les volumes transitant d'un réseau à un autre (volumes exportés).

- Individuels : 2140
- Généraux : 8 aux différentes sorties de chaque réservoir
- Renforcement : 5 aux points de renforcement entre réseaux

Sectorisation :

- Capitaine Poirot (réseau Fallières) ;
- Plein Soleil (réseau Fallières) ;
- Val courroye (réseau Fallières) ;
- Monfoirouge (réseau Fallières) ;
- Ste-Anne (réseau Fallières) ;
- Ranfaing x2 (réseau Devant-Chaumont)
- Roche du Loup x2 (réseau Rochotte)

- Nombre d'abonnés : 2140 en décembre 2024

	Nombre	Volumes facturés en m ³ (période facturée : de fin novembre à mi-octobre)	Volumes produits en m ³ sur la période facturée (12 mois)	Volumes achetés en m ³ sur la période facturée
Branchements domestiques	2123	178 880	311 943	3 258
Branchements non domestiques	17			(ELOYES)

3 - INDICATEURS FINANCIERS - TARIFICATIONS

- Prix de l'eau : 1,50 € HT/m³ (tarif 2024)
- Tarification : identique quel que soit l'usager (particulier ou industriel) pour le volume. Un tarif différent est appliqué pour l'abonnement selon qu'il soit domestique ou industriel (type de comptage plus important).



- Évolution et révision :
Révision ou maintien du tarif chaque année pour équilibrer le budget annexe en fonction de l'accroissement et/ou de la stabilité des charges suivantes :
 - Amortissement des investissements,
 - Intérêts de la dette,
 - Fonctionnement des nouvelles installations et contraintes de qualité,
 - Autofinancement pour les besoins d'investissement.
- Prix du m3 d'eau consommé :

Tarification fixe		TVA
Abonnement annuel au réseau	77.00€	5.5 %
Tarification proportionnelle		
Prix du m3	1,50 €	5.5 %
Surtaxes communales ou syndicale		
Redevance Agence de l'Eau (taxe sur la pollution)	0,350 €	5.5 %
Taxe Voies Navigables		

- Facture d'eau :

	Exercice 2023	Exercice 2024	Évolution
Abonnement annuel	77.00	77.00	=
Prix du m3	1,50	1,50	=
Redevance Agence de l'Eau (taxe anti pollution)	0,350	0,350	=
T.V.A. pour abonnement, prix au m3 et taxe anti-pollution	5,5 %	5,5 %	=

Cf. annexe (factures 2023 et 2024 sur la base de 120 m3/par an).

Pour l'année 2025, une réforme des taxes de l'Agence de l'Eau va impacter les factures d'eau. De plus, le transfert de compétence EAU vers la CCPVM induit que les tarifs pour 2025, ne sont plus voté par la commune mais par la CCPVM.

- Principales recettes réalisées en 2024 (sur consommation 2024):

- Vente d'eau : 268 761.78 € HT (+1.02% par rapport à 2023),
- Abonnements et autres prestations de service (mises en service et relevés) : 198 452.12 € HT (+4.86 % par rapport à 2023),
Dont Taxes de raccordement : 19 975.20 € HT (-17.23 % par rapport à 2023, facturées en 2024 concernant des raccordements de 2023 et 2024),
- Autres recettes d'exploitation : négligeable.

Depuis 2012, tout nouveau branchement a été assujetti au paiement d'une taxe de raccordement au réseau dont le montant est fixé annuellement par délibération du Conseil Municipal.



4 - INDICATEURS DE PERFORMANCE :

- Qualité de l'eau distribuée (source ARS) :

43 analyses ont été réalisées en 2024 par l'Agence Régionale de Santé selon la répartition suivante :

- 2 sur les sources
- 12 en sortie de station de neutralisation
- 34 sur les réseaux de distribution

1 résultat non conforme aux limites de qualité en paramètres microbiologiques a été mesuré sur le réseau de Grately mais une contre-analyse a infirmé ce résultat.

Par ailleurs les analyses sont jugées en moyenne non-conformes en matière de conductivité par rapport aux références de qualité chimique pour ce paramètre relatif à la minéralisation de l'eau (agressivité) qui est susceptible d'être corrosive vis-à-vis de certaines canalisations métalliques (valeur inférieure à 200 µS/cm minimum réglementaire). Cette valeur pourra être corrigée par l'injection de gaz carbonique et/ou de soude dont une étude est toujours en cours.

- Synthèse globale : eau douce légèrement agressive présentant une bonne qualité bactériologique et physico-chimique hormis la conductivité (faible minéralisation) pour l'ensemble des paramètres contrôlés.

- Indice de gestion patrimoniale et de connaissance des réseaux : 110

Le relevé et la cartographie du réseau d'eau est finalisé. Désormais, une mise à jour est réalisée après chaque intervention de renouvellement sur le réseau. Une cartographie interactive est mise en place.

Concernant les travaux de renouvellement de canalisations, désormais, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM) ne finance ce type de travaux que si une étude diagnostique et un schéma directeur ont été réalisés. Cette étude et ce schéma ont pour but de faire un état des lieux complet des ouvrages et du réseau, de mesurer par le biais de campagnes les volumes des pertes et de définir un programme pluriannuel de renouvellement.

Cette procédure est toujours en cours, nous avons pris un peu de retards notamment car des travaux d'ajout de point de sectorisation étaient nécessaires.

Cependant, des campagnes de sectorisation de nuit ont permis de mesurer les volumes de pertes de plusieurs tronçons de réseau. Ce type d'opération permet de mieux connaître les petits volumes de perte qu'il n'est pas possible de déceler avec les appareils de recherche de fuite mais qui par accumulation représentent des quantités importantes de pertes.

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 100 %.

L'ensemble des points de prélèvements ont fait l'objet des arrêtés préfectoraux n°683/91/DDAF du 27.12.1991, n°3015/2003 du 07.11.2003 et n° 1452/2016 du 26 juillet 2016 dont les travaux préconisés ont tous été réalisés.

- Indice linéaire des pertes en réseau (ILP) : 4.01 m³/km/jour (4.2 en 2023).

- Indice linéaire de consommation (ILC) : 8.52 m³/km/jour (8.93 en 2023).

- Rendement du réseau de distribution :

Le rendement d'un réseau d'eau est le rapport entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés par les compteurs des abonnés. A cela s'ajoute les volumes non comptabilisés estimés mais dont la destination est connue (essais poteaux incendie, purges de réseau, vidanges, fuites localisées et réparées...).

Ce calcul a été réalisé pour l'ensemble du réseau. Les modifications d'étendue des UDI rends impossible le calcul de rendement par UDI.

Le rendement global du réseau d'eau de SAINT-NABORD est donc de **72.15 % pour l'année 2024** (69.64% en 2022 et 72.30% en 2023).



Les travaux de renouvellement 2024 n'ont pas eu d'impact sur le rendement car le tronçon mesuré comme le plus fuyard et remplacé en 2024 n'a été mis hors service qu'en octobre.

RESEAU GLOBAL	Code variable de performance	Indice		Calcul	Unité	2023	2024
Volume distribué		A	Mesuré		m^3	414 922	325 130
Volume importé		A1	Mesuré		m^3	2 475	3 258
Volume exporté	VP.061	B	Mesuré		m^3	56 998	13 187
Volume comptabilisé domestique et non domestique	VP.063+VP.20 1 =VP.232	C	Mesuré		m^3	212 231	204 435
Volume de service	VP.220	D	Estimé		m^3	1 108	1 786
Volume non compté	VP.221	E	Estimé		m^3	3 780	3 065
Volumes sous-comptés		F	Estimé		m^3	368	368
Volumes fuites connues						27 300	14 100
Volume des pertes		G	Calculé	$=A-B-C-D-E-F$	m^3	142 912	105 547
Linéaire des canalisations	VP.077	L	Mesuré		km	75,080	73,865
Nb d'abonnés	VP.056	N	Mesuré		u	2 145	2 140
Rendement	P.104.3		Calculé	$=(B+C+D+E+F)$ /A	%	72,3017%	72,1528%
Rendement seuil	VP.226		selon décret	65+ILC/5	%	67,0032%	66,6531%
Seuil atteint			Comparé			OUI	OUI
Rendement cible			selon décret		%	85,00%	85,00%
Indice linéaire de consommation	ILC / VP.224		Calculé	$=(C+D+E+F)$ /L/365	m^3/km /jour	10,02	8,27
Catégorie du réseau			selon ILC			Rural	Rural
Indice linéaire de pertes	ILP / P106.3		Claculé	$=G/L/365$	m^3/km /jour	5,21	3,91



- Études et travaux :

Études et travaux exécutés et payés ou encaissés en 2024		
Montants	Subventions	Objet
150 831.56 € HT	258 174.24 €	Renouvellement de la canalisation et des branchements sur le secteur de RANFAING (entre l'ancienne école de RANFAING et l'entrée de la Rue Sous-Reinvillers)
5 250.00 € HT		Suppression de branchements plomb et raccordement sur le réseau de Saint-Nabord aux Breuchottes (50 % avec Remiremont) ;
3 334.01 € HT		Relevé de canalisations bouches à clé et ouvrages divers avec report sur plan (3 tranches) fin;
548 943.90 € HT	419 134.80	Renouvellement de canalisation et de branchements Faubourg de Remiremont et Rue de la Croix Saint-Jacques ;

Études et travaux restes à réaliser 2024		
Montants	Subventions	Objet
38 354.00 € HT	26 847.80 €	Etude diagnostique et schéma directeur ;
	3 552.00 €	Renouvellement de canalisation et de branchements Faubourg de Remiremont et Rue de la Croix Saint-Jacques ;
874 700.00 € HT	682 266.00 €	Renouvellement de canalisation et de branchements : Rue du Gal de Gaulle, Pré Lagrange ; Place de la Gare, Rue des Ravines et Rue des 4 Vents; Rue du Capitaine Poirot ; Rue des Provinces ; Rue Chaude.

Montants	Subventions	Objet
Études et travaux programmés en 2025		
La CCPVM poursuivra les travaux engagés par la commune. Le suivi des travaux sera réalisé par les ST communaux.		
Études et travaux programmés en 2026		
Compétence transférée à la CCPVM		



Études et travaux envisagés dans le futur

Le transfert de la compétence EAU vers la CCPVM au 1^{er} janvier 2025 ne nous permet pas de choisir les investissements futurs sur notre commune.

Seul le schéma directeur en cours de rédaction peut orienter les investissements à venir.

Un marché de renouvellement de canalisation d'eau potable a été notifié avant transfert pour s'assurer de la réalisation des travaux sur les secteurs qui ont été déterminés comme stratégiques.

Nous souhaitons que la CCPVM poursuive les projets d'investissement suivants :

- Amélioration du rendement :

Les futurs investissements porteront majoritairement sur le renouvellement des tronçons qui auront été déterminés à la suite du schéma directeur en vue de l'amélioration et le renforcement de la distribution et de la protection incendie le cas échéant.

Des travaux d'extension de réseau pourraient être réalisés en fonction des zones constructibles dégagées par le PLU.

- Sécurisation de la ressource en eau :

L'urbanisation croissante du secteur de Rouveroye et Sainte-Anne engendre une tension sur le réseau de FALLIERES. La configuration de ce réseau permet très difficilement de trouver de nouvelles ressources. En revanche, ce réseau renforce d'une manière importante le réseau de GRATELY et de DEVANT CHAUMONT.

La solution serait donc de diminuer le volume exporté pour diminuer cette tension. Cela implique donc de trouver de nouvelles ressources, principalement sur le réseau de DEVANT CHAUMONT. La visite du captage CLAVIER a permis de voir une importante résurgence non captée à quelques mètres du captage existant. Des travaux de faible ampleur permettraient d'obtenir une nouvelle ressource, si un accord est trouvé avec les propriétaires.

L'apport éventuel d'une nouvelle ressource sur la station de traitement et le réservoir de DEVANT CHAUMONT nécessiterait de revoir l'ensemble du site qui est vieillissant. En effet, la neutralisation de l'eau est réalisée dans 3 filtres fermés dont l'entretien n'est pas commode.

De plus, la capacité de ce groupe de réservoir (2 x 175m³) n'est pas concordant avec la demande car la capacité de stockage, sans tenir compte de la réserve incendie est de 1.3 jour ce qui est relativement faible.

La solution serait de recréer un réservoir double et une station de traitement sur le modèle de FALLIERES (capacité de 600m³).

- Amélioration de la qualité de l'eau distribuée :

Par ailleurs, lors du nettoyage des réservoirs, il a été constaté une dégradation de certains d'entre eux. Il en découle un besoin de réfection des revêtements intérieurs des réservoirs et une rénovation des façades, voire de l'étanchéité des coupoles des réservoirs non enterrés.

Le dérèglement climatique engendre régulièrement des baisses de débit sur les ressources de la commune

Les futurs investissements concerneront également les adjonctions de gaz carbonique et/ou de soude des stations de traitement pour éléver la valeur de la conductivité de l'eau pouvant être agressive vis-à-vis de certaines conduites métalliques à l'heure actuelle (par rapport aux nouvelles valeurs imposées par l'ARS) d'une part, et les modifications éventuelles des stations de traitement afin qu'elles soient adaptées au remplacement du calcaire marin actuellement utilisé par un produit de substitution d'autre part.

Ils porteront également sur l'acquisition de nouveaux compteurs individuels, et de sectorisation équipés de têtes émettrices pour le suivi des consommations par secteurs.

Par ailleurs, il n'existe pas de branchements publics en plomb sur le réseau de Saint-Nabord, mais sur celui de Remiremont dont certains abonnés sont habitants de Saint-Nabord. Ces branchements seront modifiés avec Remiremont cette année pour être établis sur le réseau de Saint-Nabord.



Autres indicateurs financiers :

- Montant des amortissements 2024 : 166 008.09 € HT ;
- Dettes : cf. annexes (état de la dette du Service des Eaux).



Mairie - 1 rue de l'église - 88 200 Saint-Nabord

📞 03 29 62 06 22 📩 03 29 23 05 30 📩 info@saint-nabord.fr 🌐 www.saint-nabord.fr

CAS 1: NON ABONNES AU RESEAU COLLECTIF D'ASSAINISSEMENT

FACTURE D'EAU CALCULÉE AU 01/01/2023 = FACTURE D'EAU CLACULEE AU 01/01/2024

Sur la base de 120 m3.

Prestation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	T.V.A. 5,5 %	Montant T.T.C.
Abonnement au réseau	12	6,42 €	77,00 €	4,24 €	81,24 €
Consommation eau	120	1,50 €	180,00 €	9,90 €	189,90 €
Redevance Agence Eau (taxe anti pollution)	120	0,35 €	42,00 €	2,31 €	44,31 €
TOTAUX			299,00 €	16,45 €	315,45 €

Soit un prix moyen du m3 de 2,63 € TTC.

FACTURE D'EAU CALCULÉE AU 01/01/2025

Sur la base de 120 m3.

Prestation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	T.V.A. 5,5 %	Montant T.T.C.
Abonnement au réseau	12	6,42 €	77,00 €	4,24 €	81,24 €
Consommation eau	120	1,50 €	180,00 €	9,90 €	189,90 €
Agence Eau (Redevance sur la consommation en eau potable)	120	0,39 €	46,80 €	2,57 €	49,37 €
Agence Eau (Redevance de performance des réseaux d'eau potable)	120	0,066 €	7,92 €	0,44 €	8,36 €
Agence Eau (Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable)	120	0,0832 €	9,98 €	0,55 €	10,53 €
TOTAUX			321,70 €	17,69 €	339,40 €

Soit un prix moyen du m3 de 2,83 € TTC.

ÉVOLUTION 2024/2025 du prix au m³ pour 120m³ : 7.59%

Cette évolution est uniquement due à la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau



Mairie - 1 rue de l'église - 88 200 Saint-Nabord

03 29 62 06 22 03 29 23 05 30 info@saint-nabord.fr www.saint-nabord.fr

CAS 2 : ABONNES AU RESEAU COLLECTIF D'ASSAINISSEMENT

**FACTURE D'EAU CALCULÉE AU 01/01/2023 = FACTURE D'EAU CLACULEE AU 01/01/2024
(Abonnés au réseau collectif d'assainissement) Sur la base de 120 m3.**

Prestation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	T.V.A. 5,5 % et 10%	Montant T.T.C.
Abonnement au réseau	12	6,42 €	77,00 €	4,24 €	81,24 €
Consommation eau	120	1,50 €	180,00 €	9,90 €	189,90 €
Redevance Agence Eau (taxe anti pollution)	120	0,35 €	42,00 €	2,31 €	44,31 €
Abonnement assainissement	12	1,09 €	13,10 €	1,31 €	14,41 €
Assainissement	120	1,44 €	172,80 €	17,28 €	190,08 €
Redevance Agence Eau (modern. des réseaux)	120	0,23 €	27,96 €	2,80 €	30,76 €
TOTAUX			512,86 €	37,83 €	550,69 €

Soit un prix moyen du m3 de 4,59 € TTC.

**FACTURE D'EAU CALCULÉE AU 01/01/2025
(Abonnés au réseau collectif d'assainissement) Sur la base de 120 m3.**

Prestation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	T.V.A. 5,5 % et 10%	Montant T.T.C.
Abonnement au réseau	12	6,42 €	77,00 €	4,24 €	81,24 €
Consommation eau	120	1,50 €	180,00 €	9,90 €	189,90 €
Agence Eau (Redevance sur la consommation en eau potable)	120	0,39 €	46,80 €	2,57 €	49,37 €
Agence Eau (Redevance de performance des réseaux d'eau potable)	120	0,066 €	7,92 €	0,44 €	8,36 €
Agence Eau (Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable)	120	0,0832 €	9,98 €	0,55 €	10,53 €
Abonnement assainissement	12	1,09 €	13,10 €	1,31 €	14,41 €
Assainissement	120	1,44 €	172,80 €	17,28 €	190,08 €
Agence Eau (Redevance de performance des systèmes d'assainissement)	120	0,138 €	16,56 €	1,66 €	18,22 €
TOTAUX			524,16 €	37,94 €	562,10 €

Soit un prix moyen du m3 de 4,68 € TTC.

ÉVOLUTION 2024/2025 du prix au m³ pour 120m³ : 2.07%



Mairie - 1 rue de l'église - 88 200 Saint-Nabord

03 29 62 06 22 03 29 23 05 30 info@saint-nabord.fr www.saint-nabord.fr

ANNEXE : DEBIT DES RESSOURCES RELEVES

SOURCES	DÉBITS DES SOURCES en m ³ /j		Evolution	RÉSERVOIRS
	18/05/2022	03/05/2023		
1 - PIERREL	520	685	+ 32 %	
2 - GRILLOT	336	557	+ 66 %	
3 - HOUOT 1	208	212	+ 2 %	
4 - HOUOT 2	152	241	+ 59 %	FALLIERES
5 - CHAVANNES	59	125	+ 112 %	
6 - MALPIERRE	320	497	+ 55 %	
7 - BARBOTOUSE - BABEL	313	296	- 5 %	
8 - BARBOTOUSE - COUVAL	220	481	+ 119 %	DEVANT CHAUMONT
9 - CLAVIER	188	202	+ 7 %	
10 - ARPENTS	170	324	+ 91 %	
11 - HILFIGER A	148	147	- 1 %	
12 - HILFIGER B	314	382	+ 22 %	GRÉSIFAING
13 - HILFIGER C	93	53	- 43 %	
14 - ROCHOTTE - ETANG	127	61	- 52 %	
15 - ROCHOTTE - RUINES	86	87	+ 1 %	LA ROCHOTTE
FORAGE DE LA PRAIRIE	Selon pompage	Selon pompage		GRATELY
TOTAL	3 254	4350	+ 34 %	

ANNEXE CAPACITE DES RESERVOIRS

RÉSERVOIRS	VOLUME en m ³	SECTEUR DESSERVI	LONGUEUR DE RÉSEAU
FALLIÈRES	600	Fallières - Les Breuchottes ≈ 1 360 habitants	32 591 ml
DEVANT CHAUMONT	350	Ranfaing - Moulin - Centre ≈ 1 530 habitants	14 507 ml
GRÉSIFAING	1 000	Centre - Longuet - Bombrice ≈ 1 020 habitants	11 767 ml
LA ROCHOTTE	350	Peuxy - Z.I. ≈ 265 habitants	11 643 ml
GRATELY	400	Anty - Devant Chaumont ≈ 75 habitants	2 774 ml

